



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



M. Hejler - Conservatoire du littoral

Provence- Alpes- Côte d'Azur

La Maison Foncin sur la Corniche des Maures, Cavalaire - Var

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SAUVEGARDER

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention foncière 2015-2050



LE CAP BÉNAT
(BORMES-LES-MIMOSAS-VAR)

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral. A ce jour, il a déjà acquis en Provence-Alpes-Côte d'Azur 42 859 ha (hors lacs) et administre 1 234 ha de domaine public maritime au droit de ses propriétés.

Le Conservatoire du littoral poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050. Aussi, a-t-il édité en 2015 un document prospectif en matière d'intervention qu'il envisage d'actualiser dans la perspective de son 50^e anniversaire.

DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

En 2022, le Conseil d'Administration et le Conseil de rivages Méditerranée ont validé l'extension de plusieurs périmètres d'intervention : Massif de l'Estérel (Théoule-sur-Mer) 43 ha ; Salin des Pesquiers (Hyères) 47 ha ; Monteau-Barabant (Miramas) 43 ha ; la Côte Bleue (Châteauneuf-les-Martigues) 486 ha). Un nouveau site a également été créé à Arles : Bois et Marais de Capeau 187 ha.

DE NOMBREUSES AFFECTATIONS DE TERRAINS DE L'ETAT

Le Conservatoire du littoral peut se voir affecter à titre définitif des terrains appartenant à l'Etat. C'est notamment le cas de terrains n'ayant plus d'utilité pour le

ministère des Armées mais qui revêtent un intérêt écologique ou paysager. En 2022, 8 affectations totalisant environ 14 ha ont pu se concrétiser : Batterie de Léoube et Ouvrages du Bénat à Bormes-les-Mimosas, pointe de l'Estérel sur la Presqu'île de Giens à Hyères, batterie de l'Eperon Saint-Georges à Saint-Mandrier, quelques parcelles sur La Colle Noire au Pradet, l'Îlot Tiboulou du Frioul à Marseille. A noter également les affectations du secteur de la Vesse au Rove suite à sa reconquête et sa décabanisation par l'Etat, et du Phare de la Garoupe à Antibes.

CONSTITUER DES SITES COHERENTS DES CAMPAGNES D'ANIMATION FONCIERE

Depuis 2017, la délégation mène des campagnes de prospection foncière pour permettre une gestion cohérente des sites : elles sont réalisées dans des secteurs où la structure foncière est éclatée ou dans des secteurs prioritaires en terme de préservation d'habitats (zones humides par exemple), mais ont également ciblé de gros propriétaires fonciers sur l'ensemble des sites. Ce travail d'animation foncière, qui porte ses fruits parfois sur le moyen-long terme, permet chaque année d'acquérir plusieurs hectares et de renforcer la maîtrise foncière. Cette année, cette démarche a été entreprise sur les sites du Cap Bénat, du Plateau de Vitrolles et du Cap Canaille.

137 ha

supplémentaires
en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
sous la protection du Conservatoire
du littoral

1.7 MILLIONS D'EUROS

consacrés aux acquisitions foncières
dans les trois départements

28 ACTES SIGNÉS

44 000 ha

C'EST LA SURFACE PRÉSERVÉE
sur les rivages de la Camargue
à la Riviera (hors rivages lacustres)

80 SITES

répartis en

DES ACQUISITIONS SIGNIFICATIVES EN 2022

Sur la Côte Bleue, 75 ha sont venus compléter la maîtrise foncière de ce site majeur aux portes de Marseille, sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues.

Sur le site de la Petite Camargue à Saint-Chamas, une propriété de 1,7 ha, composée d'éléments bâtis sans intérêt architectural et constituant une verrue paysagère, a été acquise dans l'objectif de reconquérir un morceau de zone humide aux abords de l'étang de Berre et de restructurer l'une des entrées du site. Le bâtiment principal sera déconstruit.

Sur le site des Rives du Rhône, ce sont environ 6 ha de ripisylve qui viennent compléter le Bois de Tourtoulon.

GÉRER

Favoriser une gestion durable et partenariale

La gestion des espaces naturels acquis par le Conservatoire est confiée par convention aux collectivités locales, à des établissements publics, des fondations ou des associations. Ces gestionnaires, qui ont dû amplifier leurs efforts de surveillance face à la fréquentation sans cesse croissante des sites, bénéficient d'un soutien financier grâce aux conventions tripartites département/région/Conservatoire pour la gestion des sites. Ces conventions favorisent également une véritable dynamique, grâce à la mise en place d'une gouvernance partenariale spécifique : comité départemental permettant des partages d'expériences entre gestionnaires, et comité local de gestion rassemblant les équipes gestionnaires, les élus et les représentants d'usagers de chacun des sites.

DESSINER L'AVENIR DES SITES

Les plans de gestion des sites de l'embouchure du Petit-Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer), des Etangs et marais des salins de Camargue (Arles et Saintes-Maries-de-la-Mer), de Fabrégas (La Seyne-sur-Mer), des sites terrestres d'Antibes et de la Croix des Gardes (Cannes) ont été finalisés. Une étude menée en co-maitrise d'ouvrage sur l'influence de la nappe phréatique de Crau sur différents marais a concerné ceux de Meyranne et de l'Illon, et une étude du fonctionnement hydrobiologique et géomorphologique de la basse vallée de la Brague a été engagée avec différents partenaires.

Dans le cadre d'un projet d'affectation du Domaine public maritime (DPM) au droit du site de la Côte Bleue, le Parc marin de la Côte bleue et le Conservatoire ont mené une étude préalable qui a été présentée aux différentes parties prenantes.

L'ensemble des plans de gestion ou études sur zones humides sont cofinancés par l'Agence de l'Eau, et, le cas échéant, par le département des Bouches-du-Rhône.

Le programme scientifique et culturel du château de la Moutte (Saint-Tropez) a fait l'objet de restitutions partagées.

Enfin, préalablement au lancement de travaux liés à l'accueil du public, à l'amélioration paysagère des sites ou à la sauvegarde de bâtiments, le Conservatoire a piloté plusieurs études paysagères et diagnostics architecturaux via ses marchés à bon de commande.

ANIMER LA GOUVERNANCE DES SITES

Après 2 années de forte restriction des réunions de concertation en raison du contexte sanitaire, 2022 a permis de réunir les comités de gestion de 27 sites, ainsi que les comités des 6 réserves naturelles, et de multiples réunions et ateliers de concertation liés à l'élaboration des plans de gestion, notamment celui des Etangs et marais des Salins de Camargue qui a mobilisé de nombreux acteurs lors de la définition des objectifs et enjeux. Le Conservatoire du littoral a également été associé au choix par la DREAL du nouveau gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures, et impliqué dans les décisions liées à la période de transition (dont les mesures pour garantir la surveillance du site) et à la prise en main de la gestion du site par la SNPN.

SURVEILLANCE ET POLICE DES SITES

La mission de surveillance des terrains protégés par le Conservatoire du littoral est assurée par 200 agents du littoral dont une soixantaine commissionnés gardes du littoral. Une rencontre a été organisée avant la saison estivale entre la dizaine de gardes du littoral assermentés dépendant du Tribunal judiciaire de Draguignan et la vice-procureur, le sous-préfet et les forces de l'ordre pour échanger sur les difficultés rencontrées par les agents de terrain dans leur mission de surveillance, et travailler sur les marges de progression pour une meilleure application de la police de l'environnement au bénéfice de la protection des sites. Cette même démarche s'effectue régulièrement en Camargue depuis plusieurs années.

En 2022, outre les contraventions dressées en direct par les gardes, une contravention



20 MILLIONS D'EUROS

ont été mobilisés pour la gestion et la mise en valeur des sites en 2022.

53 STRUCTURES assurent la gestion de 80 sites en PACA.

200 AGENTS DU LITTORAL gèrent les sites au quotidien.

de grande voirie a été établie pour l'occupation sans droit ni titre d'une parcelle du site du Bolmon. 15 mises en demeure ont été notifiées pour occupations illicites (Côte Bleue, Cap Canaille, Fabrégas), travaux sans autorisation (Vaccarès, Crau, Port-Miou), ou manquements aux conventions d'usage (Plaine des Maures). Un travail d'identification exhaustive des nombreux empiètements sur le vaste site de la Côte Bleue a d'autre part été réalisé, aboutissant à 22 mises en demeure.

Sept contentieux sont en cours, sur les sites du Mas de Taxil, du Marais de l'Illon et du Massif du Paradou pour occupation du domaine public, sur la Côte Bleue concernant la chute de blocs rocheux, et sur les sites du Cap Lardier et des Collines de Cavalière pour des servitudes de passage.

NOUVELLES CONVENTIONS POUR LA GESTION DES SITES

- 2 conventions de gestion
- 10 conventions de coopération pour des travaux (transferts ou co-maitrise d'ouvrage)
- 30 conventions d'occupation temporaire, dont 11 agricoles
- 4 conventions de partenariat, technique, scientifique, pédagogique ou d'animation



VALORISER

Contribuer à la mise en valeur écologique, culturelle et touristique du patrimoine littoral

RECONQUÉRIR LES SITES

COTE BLEUE (13)

Démolition après désamiantage d'un cabanon sur Ensues-la-Redonne.



AVANT



APRÈS

ETANGS DE VILLEPEY (83)

Démolition de 2 bâtiments en mauvais état, pour permettre la renaturation d'une parcelle récemment acquise.



AVANT



APRÈS

Le Conservatoire du littoral participe à l'élaboration de projets présentant un caractère partenarial et/ou innovant, notamment lorsqu'ils reposent sur l'accueil du public ou une mise en compatibilité entre le maintien d'activités économiques et la préservation des milieux naturels et des paysages. Le Conservatoire bénéficie, sur des projets spécifiques, du soutien des collectivités territoriales (communes, EPCI, Départements et Région), de l'Etat et de l'Agence de l'eau, pour des investissements de restauration écologique et paysagère et d'amélioration des conditions d'accueil sur les sites. La délégation Provence-Alpes Côte d'Azur bénéficie, en sus, de 3,5 millions d'euros au titre du Plan de relance de l'Etat pour réaliser des travaux exceptionnels sur 13 sites différents entre 2021 et 2023.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES



EN CAMARGUE (13)

Plusieurs sites de Camargue connaissent des problèmes de pénurie d'eau douce. Pour limiter son impact sur les milieux naturels, les espèces patrimoniales

et les usages conventionnés, des travaux de réhabilitation des réseaux hydrauliques ont été réalisés sur les sites des Etangs et marais des Salins de Camargue, du Mas de la Cure, du Domaine de Rousty et du Mas Neuf du Vaccarès, en tenant compte de la réalité de la ressource en eau, de la configuration du réseau hydraulique et des conditions climatiques qui évoluent.

CITIS POURRA (13)

Consolidation de la galerie souterraine de Charleval, préalable indispensable aux travaux hydrauliques programmés de longue date pour améliorer l'apport d'eau dans l'étang du Pourra et ainsi renforcer son potentiel en termes de biodiversité et de paysage.



MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Poursuite du nettoyage du canal du Vigueirat avec le partenariat du Petit Marseillais, et arrachage de jussies.



POUDRERIE (13)

Aboutissement du projet de remise en fonctionnement de la roue à augets d'un des moulins à poudre, dans le cadre d'un chantier mené pendant plusieurs années

par l'association d'insertion Acta Vista. La remise en eau a été inaugurée lors de la journée nationale des Moulins.

OBJECTIF BIODIVERSITE

Opération expérimentale de renforcement de la population de tortue d'Hermann

Une centaine de tortues d'Hermann juvéniles issues du centre d'élevage conservatoire de la SOPTOM ont été relâchées au printemps sur les sites des Caps Lardier et Taillat afin de renforcer l'une des dernières populations de France continentale, sévèrement impactée par l'incendie de 2017. Cette action qui mobilise de nombreux acteurs et chercheurs, devrait ouvrir de nouvelles perspectives à la conservation de l'espèce, grâce aux suivis de long terme engagés.



RESTAURATION ET VALORISATION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE

ETANG DU POURRA (13)

Importante opération d'arrachage du baccharis, grâce à un financement Natura 2000.



ILES DU FRIOUL (13)

Arrachage de plantes invasives autour de la villa Marine préalablement aux travaux de restauration du bâti. Cette opération a permis d'identifier plusieurs pieds de Lys maritime, espèce qui n'avait pas encore été inventoriée sur cette parcelle car « étouffée » par la présence d'Opuntia et d'Agaves.



MASSIF DU PARADOU (06)

Poursuite de la restauration du Parc de Château Robert portée par le Département des Alpes-Maritimes, en vue de son ouverture au public.

LA COUDOULIERE (83)

Renaturation de l'arrière-plage bordant le Domaine de la Coudoulière: désartificialisation des sols après désimperméabilisation (2200 m²), reprise des profils de plage, délocalisation des véhicules, recomposition spatiale des cheminements (sentier du littoral), mise en valeur des abords du fortin.



LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ÉTANG DU VACCARÈS

En 2022, la Société Nationale de Protection de la Nature, gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Camargue, et le Conservatoire du littoral, en partenariat avec les collectivités locales et les services de l'État, ont œuvré à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'étang du Vaccarès, au cœur du delta de Camargue. L'état de conservation de cet étang, classé comme « mauvais », nécessite des actions rapides et ambitieuses afin de retrouver un « bon état » à l'échéance de 2027. Augmentation de la salinité, mauvaise qualité de l'eau et difficultés des échanges avec la mer sont les principales menaces qui pèsent sur cet écosystème protégé depuis 1927.

De nombreuses opérations seront menées en 2023 pour augmenter les apports d'eau douce issus du Grand Rhône et du Petit Rhône, via les sites périphériques propriétés du Conservatoire du littoral. Elles permettront de répondre à l'inquiétude légitime de nombreux habitants et acteurs du territoire face aux changements liés au dérèglement climatique en Camargue, mais aussi de démontrer qu'il existe des solutions qui peuvent être portées par les acteurs du territoire en attendant un programme plus ambitieux à l'échelle du delta par les autorités compétentes.

Aménagements en faveur de la colonie de chauve-souris du Mas de la Cure



Les prospections naturalistes préalables aux travaux de restauration de l'ancienne chapelle du Mas de la Cure ont inventorié une colonie de chauve-souris d'importance majeure (au moins 800 individus). Le programme de restauration du bâtiment a donc été adapté de manière conséquente pour préserver ses habitats : les aménagements concernent le bâtiment lui-même, mais également l'installation de gîtes supplémentaires dans 2 hangars proches.

MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Travaux de réouverture de milieux naturels sur le secteur de la Petite-Forêt.

CADERAOU-FIGUEROLLES (13)

Travaux de requalification de la piste d'accès à la vigie, et travaux forestiers pour la régénération forestière.



VALORISER

TRAVAUX DE RESTAURATION DU BÂTI



Des chantiers d'envergure de restauration de plusieurs bâtiments ont été engagés grâce aux crédits France Relance, et aboutiront en 2023 :

- L'ancienne chapelle du Mas de la Cure (13), qui sera vouée à l'accueil du public ;
- Le Mas de la Bélugue (13), au cœur du site des étangs et marais des salins de Camargue ;
- Six bergeries au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (13), dans le double objectif de conservation patrimoniale et d'amélioration des conditions d'accueil des bergers afin de maintenir l'activité pastorale ;



L'ENTRÉE DU DOMAINE DU RAYOL, EN TRAVAUX

- enfin la restauration des façades de l'Hôtel de la Mer, principal bâtiment d'accueil des visiteurs du Domaine du Rayol (83).

PHARE DE LA GACHOLLE (13)

Mise aux normes du système d'eau et d'assainissement, et travaux d'amélioration de la performance énergétique de ce bâtiment au potentiel d'accueil du public exceptionnel.

SALINS D'HYERES (83)

Réfection des façades du bâtiment de gestion au Salin des Pesquiers, et cristallisation des ruines du poste du Pin aux Vieux Salins.



ARCHIPEL DE RIOU (13)

Travaux d'aménagement du cabanon servant de base logistique pour les suivis naturalistes.

CAP BENAT (83)

Dans le cadre de la convention de transfert de droits réels avec l'association gestionnaire, poursuite des travaux de restauration du sémaphore (intérieur).

ILE DE PORQUEROLLES (83)

Travaux de conservation et mise en sécurité de la batterie basse des Mèdes (1ère phase)



BATTERIE DU GRAILLON (06)

Importants travaux d'aménagement de l'Espace Mer et littoral menés par la Ville d'Antibes dans la perspective d'une réouverture en 2023.



AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE ENTRÉE

ILE DU GRAND ROUVEAU (83)

Travaux d'amélioration intérieur de la maison de gestion servant de base logistique pour les suivis.

ACCUEIL DU PUBLIC

MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Restauration des équipements ludopédagogiques du «Sentier des cabanes», inauguration du sentier «Homme et Nature», et mise en place de visites guidées naturalistes en mini-bus électrique.

LA PALISSADE (13)

Finalisation des travaux de requalification de l'entrée du site, et rénovation et adaptation aux personnes à mobilité réduite du sentier pédagogique du Clos d'Argent aménagé depuis 25 ans pour faciliter la découverte des paysages et milieux naturels camarguais.



PLAINE DES MAURES (83)

Réfection des équipements d'accueil du public et de protection des milieux naturels (barrières, aire de stationnement) endommagés par l'incendie de l'été 2021.

COTE BLEUE (13)

Travaux d'urgence de sécurisation de portions du sentier du littoral par une entreprise d'insertion (portés par la commune d'Ensuès). Mise en place d'une signalétique de sécurité et d'un conventionnement avec la Fédération Française de randonnée pédestre chargée d'assurer une veille sur le sentier.

DOMAINE DU RAYOL (83)

Refonte complète par l'association gestionnaire de la salle introductive au Domaine du Rayol, avec un film de Gilles Clément présentant les concepts clés du jardin.



INAUGURATION AU DOMAINE DU RAYOL

PETITE CAMARGUE (13)

Poursuite de l'aménagement paysager des aires de stationnement et de découverte pédestre.

FABREGAS (83)

Requalification paysagère de l'aire naturelle de stationnement au sud du site.

VIEUX SALINS (83)

Aménagement d'une boucle pédestre pour le grand public avec la levée St Nicolas.

CORNICHE DES MAURES (83)

Ouverture au public de la maison Foncin sur la Corniche des Maures, aboutissement de longues années d'études et de travaux préalables dont des débroussailllements paysagers de grande ampleur autour du bâtiment et du sentier d'accès.

**CAPS LARDIER, TAILLAT-CAMARAT (83)**

Pose d'éco-compteurs pour quantifier la fréquentation en préalable au plan de gestion, et mise en place d'une signalétique directionnelle à Cap Camarat.

A ces actions, s'ajoutent les travaux de restauration de chemins, pistes et passerelles, l'enlèvement de dépôts sauvages, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments, la mise en place de panneaux d'information ou encore des travaux hydrauliques et forestiers garantissant la préservation des milieux naturels et la sécurité du public.

COOPÉRER

Intégrer la protection du littoral dans les politiques d'aménagement des territoires

LES POLITIQUES DE TERRITOIRES

Le Conservatoire du littoral poursuit son objectif de préservation durable des espaces naturels, intégrée dans les politiques globales de l'Etat et des collectivités locales. Il est partie prenante de leurs projets aux différentes échelles. En 2022, il s'est particulièrement impliqué dans les séminaires thématiques sur les enjeux du territoire du delta de Camargue initiés par la sous-préfète et pilotés par la DDTM, qui avaient pour objectif de développer une position commune des services de l'Etat sur différentes politiques publiques : gestion des espaces naturels, gestion de l'eau, agriculture, tourisme... Le Conservatoire a participé à la production des rapports conclusifs qui alimenteront la rédaction des futurs projets de territoire, notamment le Contrat de delta ou la future charte du PNR.



LE CONSEIL DE RIVAGES MÉDITERRANÉE

Le Conseil de rivages Méditerranée, instance de concertation du Conservatoire pour les délégations Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, s'est réuni à Saint-Chamas en juin 2022 pour examiner les projets d'intervention foncière (extension de périmètres d'intervention) et les projets structurants en terme d'aménagement et de gestion de sites. Dans le contexte de risque aggravé par les effets du changement climatique, il a également débattu sur la manière de concilier accueil du public, défense des forêts contre les incendies et préservation de la biodiversité et des paysages. Agnès Langevine, vice-présidente du Conseil régional d'Occitanie et présidente du Conseil de rivages Méditerranée, préside désormais le Conseil d'administration du Conservatoire depuis le 29 novembre 2022.

SENTIER PÉDAGOGIQUE, OBJET DE MÉCÉNAT



LE MÉCÉNAT

Le Conservatoire bénéficie de l'appui de plusieurs mécènes qui s'engagent sur des actions de restauration et de valorisation : Fondation du Patrimoine, Fondation Colam et des mécènes privés pour l'hôtel de la Mer au Domaine du Rayol ; la Fondation Procter et Gamble pour la protection du littoral aux Marais du Vigueirat ; Le Petit Marseillais aux Marais du Vigueirat et au Domaine du Rayol, un mécène privé pour l'aménagement du Cap Blanc au Cap Bénat et le fonds de dotation Cap Moderne sur le site Corbuséen de Roquebrune Cap Martin. Agir Ecologique apporte un mécénat de compétence pour l'appui aux suivis naturalistes de l'Île du Grand Rouveau. Enfin, Biogroup a financé l'acquisition par le Conservatoire de plus de 100 hectares au Rastel d'Agay.

Une manifestation a été organisée aux Marais du Vigueirat pour marquer les 30 ans de la Fondation Procter & Gamble pour la protection du littoral.

Enfin, certains gestionnaires de sites bénéficient également de mécénat pour des opérations de valorisation des sites qu'ils pilotent directement.



SENSIBILISER

Favoriser l'adhésion aux politiques de protection et de gestion durable du littoral

LES AGENTS DU LITTORAL

Les agents du littoral bénéficient depuis le printemps 2022 d'une plateforme digitale professionnelle qui leur est dédiée, pour faciliter leurs échanges et la capitalisation d'expériences liées à la gestion des espaces naturels. Des rencontres thématiques annuelles sont organisées par le Conservatoire pour permettre aux agents du littoral de la région (200 employés par les gestionnaires de sites, dont 60 sont assermentés) de s'informer et d'échanger sur leur pratique professionnelle. En avril 2022, deux journées tenues à Ramatuelle ont permis d'échanger sur la résilience des espaces naturels face aux multiples perturbations qu'ils

connaissent. Les échanges d'expérience ont été enrichis par l'éclairage d'experts, et par de fructueuses visites des sites des 3 Caps, Pampelonne et Pardigon, sites particulièrement concernés par la résilience suite notamment au grand incendie de 2017 et à la lourde pollution aux hydrocarbures de 2018.



ASSOCIER LES JEUNES ET LE PUBLIC EN INSERTION



Le Conservatoire soutient les initiatives visant à faire adhérer les publics jeunes ou en insertion à l'action publique en faveur de la préservation de la nature. Des chantiers de jeunes bénévoles sont organisés chaque année sur des sites du Conservatoire du littoral, et plusieurs gestionnaires ont mis en place des aires terrestres ou marines éducatives ou encore des partenariats avec des lycées agricoles ou des universités pour impliquer concrètement les jeunes à la gestion des espaces naturels. Le Conservatoire recourt également à l'insertion à chaque fois qu'il le peut. En 2022, plusieurs chantiers d'insertion ont contribué à l'aménagement ou l'entretien des sites naturels : associations d'insertion «Jardin de l'espérance» (restauration de restanques au Cap Canaille),

et Acta Vista (réalisation d'une roue à augets pour la restauration d'un moulin à poudre sur le site de la Poudrerie), association des Marais du Vigueirat pour des travaux sur divers sites en plus des travaux réalisés aux Marais du Vigueirat : réalisation d'un observatoire à la Poudrerie, pose de clôtures, débroussaillages et arrachage d'invasives sur différents sites en Camargue et sur le pourtour de l'étang de Berre. Plusieurs autres initiatives sont pilotées directement par les gestionnaires de sites, notamment au Pradet où le préfet du Var est venu inaugurer les aménagements de mise aux normes des installations de l'association d'insertion FRAT basée sur le site de la Colle Noire. Plusieurs gestionnaires des sites ont également accueilli des personnes placées sous main de justice, notamment dans le cadre du dispositif « Eco-TIG Provence » proposant la réalisation de travaux d'intérêt général sur les sites protégés. Enfin, le Conservatoire prévoit des clauses d'insertion pour certains appels d'offre. Cela a été le cas pour une partie des travaux de restauration de l'«Hôtel de la Mer» au Domaine du Rayol.

VALORISER L'INFORMATION DES ÉTUDES ET PLANS DE GESTION

Afin de mieux partager les objectifs des plans de gestion avec les partenaires et usagers des sites, le Conservatoire du littoral édite des plaquettes de synthèse des projets de site. En 2022 ont été réalisées celles du plan de gestion du Marais de l'Illon et du programme scientifique et culturel du Château de la Moutte, ainsi que celle sur le projet Life adapto des Vieux Salins d'Hyères qui illustre le potentiel d'une gestion souple du trait de côte.

CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud - 13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 64 10
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr



SALINS D'HYERES
TAPISSERIE
MONUMENTALE

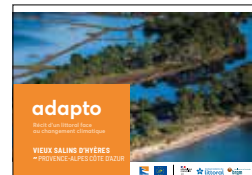
MONDES NOUVEAUX

Convaincus du fort intérêt de favoriser les liens entre Nature et Culture, certains sites accueillent régulièrement des projets artistiques. Ces échanges avec le monde culturel ont été fortement amplifiés en 2022 grâce au plan de relance du Ministère de la Culture « Mondes nouveaux », visant à soutenir des créateurs. Différentes propositions artistiques (sculptures, installations multimédias, films, lectures musicales déambulatoires, etc...) ont ainsi été présentées aux Salins d'Hyères, au Domaine du Rayol ou encore à la Poudrerie. D'autres œuvres aboutiront en 2023.

PUBLICATIONS



E 1027,
Renaissance
d'une maison
en bord de mer
Edition Centre
des Monuments
Nationaux



"Récit d'un littoral face au changement climatique": raconte l'épopée de la renaturation du littoral des Vieux Salins à partir d'entretien avec différents acteurs.